

Date de convocation
5 avril 2022

Nombre d'administrateurs :

- En exercice : 25
- Présents : 15
- Votants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



CENTRE
INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
RIOM LIMAGNE & VOLCANS

N : 2022-33

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON, M Didier CHASSAIN, M Jean Marc COURBET, Mme Aurélie FERNANDES, M Roland GRENET, Mme Michèle GRENET, M Fabrice JOUIN, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, M Didier MICHEL, M Didier MIGNE, Mme Fanny PETAUTO, Mme Samya RIOTON, Mme Anne Marie CHARLES (procuration de M WEINMEISTER).

Absents excusés : M. Frédéric BONNICHON, M Bernard JEAN, Mme Marie CACERES, Mme Valérie CHASSAING, M Daniel JEAN, Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Véronique LOUSTE SOL Mme Corinne MARTINHO, M Denis ROUGEYRON, M WEINMEISTER (procuration à Mme CHARLES).

Sous-Préfecture de RIOM

22 AVR. 2022

PUY-DE-DOME

Location et maintenance de copieurs et imprimantes – convention de groupement de commandes entre la communauté d'agglomération, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la commune de Ménérol

Vu le Code de la commande publique, notamment son article L 2113-6,

Considérant l'échéance des marchés en cours concernant la location et de maintenance des photocopieurs et la volonté de constituer un nouveau groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la commune de Ménérol afin d'optimiser les procédures et les coûts,

Considérant que pour le CIAS, le marché concernera 4 copieurs, et que l'estimation de la prestation sur la durée du contrat soit 4 ans est de 90 000 € HT,

Considérant que le marché sera lancé selon une procédure d'appel d'offres ouvert compte tenu de l'estimation globale du marché évaluée à 335 000 € HT,

Sur proposition de la Vice-Présidente du CIAS, les membres du Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **AUTORISENT** l'adhésion du Centre Intercommunal d'Action Sociale au groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération et la commune de Ménérol,

- **ACCEPTENT** que la Communauté d'Agglomération soit désignée coordonnateur du groupement,
 - **ACCEPTENT** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente délibération,
 - **ACCEPTENT** que la Commission d'attribution soit celle du coordonnateur à laquelle sera convié, avec voix consultative, un élu référent du Centre Intercommunal d'Action Sociale : Mme Evelyne VAUGIEN.
 - **AUTORISENT** le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale ou son représentant à signer la convention de groupement ainsi que tous les documents inhérents à cette procédure,
-
- **AUTORISENT** le représentant du coordonnateur ou son représentant à signer le marché qui découlera du groupement de commandes.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

